

CHARTRE DU DEC POSSIBLE

Votre inscription et participation à l'un des groupes « DEC Possible » est conditionnée par votre acceptation de la charte du DEC Possible.

Conditions d'inscription

L'inscription au « DEC Possible » est réservée aux adhérents de l'ANECS, qui présentent les épreuves du DEC à la session à venir. Cette condition permet d'assurer la **motivation et l'esprit de groupe** de chaque participant.

L'inscription s'effectue auprès du responsable de l'organisation du DEC Possible de votre bureau ANECS Régional.

Constitution des groupes

Les groupes « DEC Possible » sont constitués de **3 à 5 participants** selon le nombre d'inscrits.

Les groupes seront formés au cours de la **réunion de lancement du DEC possible** qui se déroulera un samedi environ 2 mois et demi avant les épreuves.

Cette réunion a pour objectif :

- de présenter le fonctionnement du DEC Possible
- de permettre aux participants de se rencontrer,
- de constituer les groupes en fonction des spécialités et des disponibilités de chacun (réunion le samedi ou le dimanche),
- de choisir et de se répartir les thèmes que les participants souhaitent traiter.

Les réunions commencent dès la semaine qui suit la constitution du groupe et se poursuivent **pendant les 8 semaines qui suivent**, la dernière semaine avant l'examen étant réservée aux révisions individuelles. Les groupes se réunissent dans le lieu choisi par eux, une fois par semaine, le samedi ou le dimanche.

Attention : l'ANECS ne met pas de locaux à disposition. Différents lieux pour les réunions sont possibles selon le choix et les possibilités des participants :

- à leur tour de rôle, chez les participants
- dans l'un des cabinets des participants
- dans un café, un restaurant, une bibliothèque...

Fonctionnement des groupes

Le DEC possible intègre un entraînement à l'oral et à l'écrit. Les participants décident ensemble du déroulement des séances et de la part réservée à l'oral et à l'écrit.

⇒ **L'entraînement oral :**

A chaque séance, les participants auront préparé un thème qu'ils présentent aux autres membres du groupe. **L'exposé oral** du thème dure environ 15 min et est suivi des questions des membres du groupe. Chacun a préparé pour les autres participants, une fiche de synthèse papier (format DEC Possible) de 2 à 4 pages maximum.

⇒ **L'entraînement à l'épreuve écrite :**

Il s'effectue principalement sur la base des annales du DEC, l'objectif étant de se familiariser avec la recherche documentaire et la formulation des réponses. Après lecture des questions, chacun effectue des recherches dans la documentation qu'il a amenée et élabore une réponse ; puis les réponses sont partagées et discutées entre les participants.

N'oubliez pas d'apporter votre documentation lors des séances (mémentos, code de commerce, normes...).

Règles générales de fonctionnement

- Respecter le planning défini lors de la 1ère réunion,
- Préparer avec sérieux la fiche de synthèse de ses thèmes,
- Contribuer au bon déroulement de chaque séance.

Pour veiller au bon déroulement des réunions de travail, un membre du bureau de l'ANECS préparant les épreuves du DEC sera, autant que cela nous est possible, présent dans chacun des groupes.

Nous nous réservons la possibilité d'exclure un participant dans le cas où il ne respecterait pas cette charte.

Nous vous invitons à participer nombreux au « DEC POSSIBLE ».

Notre objectif est de vous aider par cette dynamique de groupe à la préparation et à la réussite de votre examen final.

ANECSelement,

Le Bureau ANECS